

Modèle d'autorisation de publication pour la photo d'un bien

Avertissement : ce modèle de contrat n'est fourni qu'à titre illustratif. Il est probable qu'il ne soit pas parfaitement adapté à votre situation. Il sera par conséquent nécessaire de l'adapter pour tenir compte des circonstances, mais aussi des évolutions de la jurisprudence.

Dernière date d'édition : février 2016.

Les Parties, soussignées, c'est-à-dire le **Propriétaire** du **Bien**, d'une part, et le **Photographe**, d'autre part, ont ensemble librement convenu ce qui suit :

Le **Propriétaire** du **Bien**, Mademoiselle/Madame/Monsieur [Prénoms, nom], né(e) le [date de naissance] à [lieu de naissance], demeurant [adresse, code postal, ville, pays], dont le numéro de téléphone est le [numéro de téléphone] et le courriel [email], connu(e) également sous le pseudonyme [pseudonyme, le cas échéant]

[inclure la liste de l'ensemble des co-propriétaires ou co-indivisaires, le cas échéant]

Atteste(nt) être le(s) seul(s) (co-)propriétaire(s) du Bien suivant :

[Décrire le bien mobilier/immobilier/animal/autre les plus précisément possible]

Le **Bien** a été photographié par le **Photographe**, Mademoiselle/Madame/Monsieur [Prénoms, nom], né(e) le [date de naissance] à [lieu de naissance], demeurant [adresse, code postal, ville, pays], dont le numéro de téléphone est le [numéro de téléphone] et le courriel [email], connu sous le nom d'artiste [pseudonyme, le cas échéant]

en date du __/__/__ à _____.

Le **Propriétaire** autorise le **Photographe** à faire usage de toutes les photographies prises, notamment par le biais de leur exposition dans des salons et galeries, leur reproduction éventuelle dans des revues, en France comme à l'étranger, ainsi que sur internet [liste à compléter/modifier, le cas échéant].

Le **Propriétaire** autorise également le **Photographe** à faire utilisation commerciale des photos prises, par exemple à vendre les tirages à l'issue de l'exposition. Le **Photographe** s'engage alors à verser au **Propriétaire** [pourcentage, en chiffre et en lettres] de tous les gains obtenus par la vente de photos représentant le **Propriétaire**.

Dans ce cadre, les photographies pourront être exploitées, soit directement par le Photographe, soit par un tiers s'il lui cède ses droits.

Les Parties conviennent expressément que cette autorisation n'inclut pas une utilisation à des fins publicitaires de l'image du Propriétaire, qui, le cas échéant, devra donner lieu à une autorisation spécifique de sa part.

Le Photographe s'interdit de procéder à toute exploitation des photographies susceptibles de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation du Propriétaire.

[Prévoir les conditions financières et de défraiement, voire les autres contreparties, le cas échéant. Attention, si un paiement de sommes d'argent est prévu, ces sommes ne peuvent être remises au mineur. Il convient donc de prévoir quel Représentant légal recevra ces sommes, le cas échéant].

Le **Propriétaire** déclare avoir renoncé en toute connaissance de cause à toute autre rétribution que celle stipulée dans les paragraphes ci-dessus. Il ne pourra prétendre à aucune autre rémunération du fait de l'exploitation des photographies réalisées dans le cadre du présent accord.

Les parties conviennent que cette autorisation est valable pour une période de cinq (5) années, et qu'elle sera tacitement renouvelée pour une période de même durée, et ainsi de suite, sauf dénonciation écrite par le **Propriétaire** notifiée par email [ou lettre recommandée avec avis de réception], six (6) mois avant l'échéance prévue.

Le **Photographe** consent à communiquer des tirages/fichiers au format JPG issus de la séance au **Propriétaire**.

Le **Propriétaire** s'engage à n'en faire qu'un usage strictement personnel et à ne les publier que son book/blog de **Propriétaire** en ligne, sans aucun formatage, recadrage, retouche ou autre modification, et en indiquant systématiquement en caractères très lisibles sous chaque photographie le pseudonyme, ou, à défaut, le nom du **Photographe** et le lien/url pointant vers le blog/portfolio du **Photographe**. Cet usage de la part du **Propriétaire** ne pourra excéder en aucune circonstance la période pour laquelle le **Propriétaire** cède lui-même au **Photographe** son droit à l'image. Le **Propriétaire** s'engage à veiller à ce que les conditions générales du service utilisé pour gérer son book/blog en ligne, le cas échéant, n'entrent à aucun moment en contradiction avec les droits du **Photographe**. A titre illustratif, le **Propriétaire** déclare avoir pleinement conscience que la publication des photographies issues de la séance par toute autre personne que le **Photographe** est en l'état illicite sur Facebook, le **Photographe** étant seul détenteur des droits, et que toute violation par le **Propriétaire** ou un tiers est susceptible de faire l'objet de poursuites judiciaires.

Fait en deux (2) exemplaires originaux à [Lieu signature] ;

Le [Date de l'accord]

Le Photographe

Monsieur/Madame/Mademoiselle [Nom, Prénoms]

Le Propriétaire

Monsieur/Madame/Mademoiselle [Nom, Prénoms]

Signatures précédées de la mention « Bon pour accord », et accompagné d'une photocopie de la carte d'identité recto/verso et d'un justificatif de domicile du Propriétaire, afin de faciliter pour le Photographe le suivi des autorisations.